

France-Guéret: Vocational training services

OJ S 191/2014 04/10/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général de la Creuse

National registration number: 22230962700016

Postal address: Hôtel du Département – DAG – bureau des marchés publics – 4 place Louis Lacrocq – BP 250

Town: Guéret Cedex

Postal code: 23011

Country: France

For the attention of: Mme Christine Chazeirat

Telephone: +33 544302681

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

formation des assistants maternels agréés du département de la Creuse (2015 à 2017)

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 24: Education and vocational education services

NUTS code FR632 Creuse

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: estimation de la valeur totale des services pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre : fourchette : entre 100 et 300

personnes pour la durée du marché : une même personne pouvant bénéficier d'au-moins deux types de formation : formation préalable à l'accueil du 1er enfant et formation en cours d'emploi

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

formation des assistants maternels agréés du département de la Creuse (2015 à 2017)

II.1.6. CPV code(s)

80530000 Vocational training services, 80562000 First-aid training services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

la durée du marché court à compter de sa date de notification jusqu'au 31.12.2017 inclus. Les prestations se dérouleront du 1.1.2015 (sous réserve que la notification du marché ait été réalisée antérieurement) au 31.12.2017 inclus.

Les prestations feront l'objet d'un marché à bons de commande avec mini et maxi. Le nombre de personnes à former sur la durée du marché est compris entre un minimum de 100 personnes et un maximum de 300 personnes

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

unité monétaire : l'euro

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

délai global de paiement : 30 jours

Dépense financée par les ressources propres du département

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

groupement solidaire

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: les candidats ne présentant pas les capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes au regard de l'objet et de l'importance du marché seront éliminés.

Situation juridique :

- la copie du ou des jugements si le candidat est en redressement judiciaire
- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.
- présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. qualité des prestations (en points). Weighting 60
2. coût global des prestations (en points). Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

14PJS002

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.10.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 27.10.2014 - 14:00

Place: Postal address: guéret

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Lieu principal de prestation : La formation se déroulera en principe à Guéret ; elle pourra toutefois s'effectuer, à la demande du pouvoir adjudicateur et/ou sur proposition du titulaire du marché, sur d'autres sites du Département de la Creuse

La consultation est lancée dans le cadre d'une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article 30 du Code des Marchés Publics.

Les prestations font l'objet d'un marché de services relevant de l'annexe ii b de la directive 2004/18/ce applicable.

L'Accord cadre cité à la rubrique II. 1.3) ci-dessus s'entend par marché à bons de commande avec mini et maxi, conformément aux dispositions de l'article 77 du code des marchés publics. Le montant minimum est de 100 personnes à former et de 300 personnes à former maxi pour la durée du marché.

Langue devant être utilisée dans la candidature et l'offre : le français

L'Ouverture des offres n'est pas publique et sa date est prévisionnelle.

Le dossier de consultation sur support papier peut être obtenu sur demande expresse auprès du Bureau des Marchés Publics par télécopie : 05.44.30.26.84 ou par courriel :

bureau-marches@cg23.fr ou par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://marchespublics.creuse.fr> où le candidat est invité à préciser le nom de son entreprise, son adresse électronique et le nom de la personne physique téléchargeant les documents afin que puissent lui être communiquées les modifications et précisions apportées au dossier de consultation. L'Attention des candidats est attirée sur les enjeux de l'indication de ces informations.

Le téléchargement partiel du dossier de consultation des entreprises, dont la version complète est mise à disposition des candidats sur le profil de l'acheteur, se fait sous l'entière responsabilité de l'entreprise. L'Arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des marchés publics rend facultative l'identification des opérateurs économiques pour le

téléchargement du dossier de consultation des entreprises. Par conséquent, la décision de ne pas s'identifier sur le profil de l'acheteur du Conseil Général de la Creuse ou le fait d'avoir communiqué une adresse de messagerie erronée relève de l'entière responsabilité des candidats qui ne pourront élever aucune réclamation en cas de modification du dossier de consultation des entreprises dont ils ne seraient pas destinataires.

En cas de co-traitance : en cas de candidature présentée par un groupement, elle doit contenir : pour chaque co-traitant : tous les documents qui sont exigés du candidat pour justifier de sa situation juridique, de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

- une lettre de candidature présentée sur un formulaire Dc1 : ce document doit être signé de façon originale et manuscrite (pour la transmission sur support papier) par tous les co-traitants, mentionner le type de groupement ainsi que le mandataire et doit désigner sans équivoque celui ou ceux d'entre eux habilités à signer les pièces de l'offre.

Si le candidat fait valoir les capacités d'autres opérateurs économiques (sous traitance ou autre), le candidat doit produire les documents suivants :

- les mêmes documents concernant ces opérateurs économiques que ceux qui lui sont exigés pour justifier sa situation juridique, de ses capacités professionnelles, techniques et financières ;

- un engagement écrit émanant de ces opérateurs économiques dans lequel ils attesteront que le candidat disposera effectivement de leurs capacités pour l'exécution du marché. En l'absence de ces documents, seuls les documents concernant le candidat seront pris en compte pour l'appréciation de ses capacités professionnelles, techniques et financières au stade de la candidature ;

Les entreprises récemment créées peuvent justifier de leur capacité économique, financière, technique et professionnelle par d'autres moyens.

Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec avis de réception, déposées contre récépissé ou transmises par voie électronique.

Les candidats, une fois identifiés sur le profil de l'acheteur, peuvent déposer leurs candidatures et leurs offres par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://marchespublics.creuse.fr> dans les conditions décrites à l'article 7.2 du règlement de la consultation. Avant de déposer leur offre électronique, il est recommandé aux candidats de consulter, en plus du dossier de consultation des entreprises, les rubriques "Questions /Réponses" et "Rectificatif" afin de prendre en considération, pour l'élaboration de leur offre, tous les éléments fournis par le pouvoir adjudicateur pendant la consultation.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Conseil général de la Creuse, BP 250, F-23011 Guéret. Tél. +33 544302367.

E-Mail : bureau-marches@cg23.fr

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30.9.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 1 cours Vergniaud

Town: Limoges

Postal code: 87000

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative : dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Pour le référé précontractuel : article 80-I du code des marchés publics et articles L.551-1, R. 551-5 et L.551-15 1er alinéa du code de justice administrative.

Pour le référé contractuel : articles R.551-7 et L 551-15 1er alinéa du code de justice administrative

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

30.9.2014